

DIAL 2713

## **ARGENTINE - Des paysans sans terre deviennent propriétaires**

Maria Berta Arroyo

mardi 16 mars 2004, mis en ligne par [Dial](#)

*Des familles de paysans vivant depuis des générations sur des terres sans titre de propriété, n'est pas un fait exceptionnel. Il n'est pas rare non plus qu'un propriétaire veuille en chasser les paysans. Mais il y a aussi de bonnes nouvelles lorsque des années de résistance de la part des paysans et le soutien d'institutions ou personnes engagées à leurs côtés permet enfin à ces familles de devenir propriétaires de leur terre. Article de Maria Berta Arroyo, paru dans [Pagina 12](#) (Argentine) le 14 février 2004.*

---

Presque six ans de résistance ! « Ne rien signer, continuer à semer et à récolter parce que la terre est à nous », c'était la consigne, répétée maintes fois par les paysans. Les 32 familles de San Antonio Isla, à 80 kilomètres de Goya (province de Corrientes), vivaient depuis toujours sur ces terres, héritées de leurs ancêtres, mais sans aucun titre. L'angoisse de l'expulsion était de plus en plus concrète, à cause de l'obstination d'un propriétaire terrien qui s'entêtait à nettoyer sa terre des paysans qui y vivaient. Un changement de propriétaires, l'intervention du Forum pour la justice où s'investit la sœur Martha Pelloni, la médiation de l'évêque et surtout, le courage des paysans changèrent l'histoire : depuis le 4 décembre, ils sont devenus propriétaires, à raison de 100 hectares par famille.

Ce fut un jour historique. A la même table étaient assis le représentant de la firme Saleinten Argentina B.V., donatrice des terres, à côté de l'administrateur chargé, il y a peu, d'expulser les paysans de ce lieu ; l'évêque de Goya, Ricardo Faifer et les médiateurs, le prêtre Victor Hugo Arroyo et l'avocat Ariel Galeano, avec la sœur Pelloni. Tous les participants du Forum pour la justice, les professeurs, les ingénieurs de l'INTA (Institut national de technologie agricole) et de l'Institut provincial du tabac. Et les paysans anonymes, habitants de San Antonio Isla.

Plus qu'un village, San Antonio Isla est un ranch de 45 000 hectares, avec deux centres et les maisons des habitants dispersées dans la campagne et isolées entre elles. Témoins de la présence centenaire de la population, on trouve plus de 200 tombes dans le cimetière : la plus ancienne date de 1883. A cette époque, il y avait entre 300 et 400 familles. Les 32 qui restèrent ont reçu les terres au nom de ceux qui écrivirent l'histoire féodale de l'ouvrier agricole dans la province de Corrientes.

C'est aussi l'histoire de don Juan Saadi Zenon, un des pionniers de cette lutte, qui n'a pas pu être témoin de la finale : il mourut le 25 mai 2003. Il avait le cœur malade et une canne pour aider sa jambe qu'il traînait depuis je ne sais combien de temps. Ainsi, respirant mal, marchant avec difficulté, il traversait les terrains boueux et le fleuve Batel, et il poursuivait à cheval jusqu'à la route 12, où il lui restait encore 60 kilomètres à faire en autobus pour arriver à Goya. Là-bas, il allait suivre les tractations dans le tribunal.

Fatigué des mauvais traitements dans le ranch des Bencich, principaux éleveurs de buffles dans le pays, fatigué de voir continuellement l'expulsion des habitants pauvres, don Juan se mit en route tout en boitant, de ferme en ferme, en parlant avec les voisins. Il disait : « Nous ne partons pas. Ici, nous sommes nés. Ici nous avons nos morts, cette terre est la nôtre ».

« Et si nous allions parler avec la sœur Martha ? » ont-ils suggéré, « elle va nous écouter ». Et il partit une fois de plus vers Goya. Martha Pelloni expliqua que le service juridique du Forum régional pour la justice, dont elle est la fondatrice, s'occuperait de l'affaire. Nous étions en février 1998. Les avocats du Forum et les 14 paysans qui arrivèrent à cheval se mirent d'accord sur la consigne suivante : « Ne rien signer. Ne pas avoir peur des menaces ni de la police. »

La priorité était d'arrêter les expulsions. Et la consigne courut entre les habitants : il ne fallait plus aller au bureau de la propriété, lorsqu'on les appelait pour leur offrir 1 500 pesos, payés en deux fois, afin qu'ils abandonnent leurs terres. C'était une somme tentante pour ceux qui vivaient avec 40 pesos par mois. Ceux qui acceptèrent ont fini par vivre au bord de la route, dans des cabanes de terre et de plastique. Jamais ils ne pourront posséder un terrain à eux. Ce sont des gens qui ne travailleront que sur la terre des autres.

Le service juridique du Forum réussit à stopper les expulsions, mais le procès fut perdu en raison de la prestation erronée d'un professionnel. En août 2002, les 14 familles avaient reçu un ordre formel de départ. A la même époque, le Forum pour la justice avait changé d'avocats. Maintenant le dossier était entre les mains de Marisa Buchon et Ariel Galeano. A son tour, Emebe S.A. propriétaire du terrain, vendit le ranch à la firme hollandaise Saleinten Argentina B.V. qui n'était pas d'accord avec une expulsion violente. Elle proposa d'acheter une propriété voisine, avec un habitat semblable à celui de San Antonio Isla : terrains cultivables, rivières et forêt pour le bois de chauffage. La proposition fut rejetée par les paysans car la propriété était habitée par 9 familles en litige avec leur propriétaire.

« Nous n'allons pas leur faire ce qu'on veut faire avec nous » dirent-ils.

Un nouvel administrateur de la firme hollandaise, ayant la volonté de trouver une solution définitive au problème, demanda la médiation de l'évêque de Goya, Ricardo Faifer, qui accepta la proposition : il avait déjà été informé par le curé Jorge Torres, membre du Forum, qui avait accompagné les paysans tout au long de ce conflit. Mais Torres mourut le 20 juin dernier...

Avec cette demande officielle de médiation, une nouvelle étape s'est ouverte. L'évêque nomma comme délégués le prêtre Victor Hugo Arroyo ainsi que l'avocat du Forum, Ariel Ignacio Galeano. Ceux-ci posèrent comme condition que les paysans devaient siéger à la table de négociations. A partir du 17 août, toutes les réunions se tinrent à l'évêché avec la participation des trois parties. Les fermiers élirent Juan Cruz Correa, Carmen Barrios et Juan Antonio Zenon. L'administrateur et représentant de la firme était Martin Sartuntun. Les deux parties se réunirent avec les médiateurs désignés par l'évêque.

La décision finale de la firme fut de leur faire don des terres à l'intérieur du domaine, à quelques kilomètres de leur lieu d'habitation actuel.

Le 17 novembre, on signa l'accord à l'amiable, en présence de l'évêque. Au cours de cette réunion, furent acceptés officiellement les 20 points proposés par les paysans. Parmi ceux-ci, l'accord au sujet des terres offertes par la firme, considérées bonnes pour les cultures : au total 3 283 hectares, soit 10 hectares pour chaque famille (ferme et maison) et le reste en commun pour le pâturage du bétail, ce qui fait un total de 100 hectares pour chaque groupe familial. L'accord comprend la remise d'une maison avec système d'eau potable pour chaque famille ; la construction d'un centre communautaire et d'un autre de soins, et le transfert de l'école, entre autres points. L'accord à l'amiable avant d'être homologué par le juge, fut signé par les 74 membres âgés de plus de 21 ans des 32 familles bénéficiaires de la donation.

Le 4 décembre, ce fut une fête : à la table des signatures, devant les avocats des parties et la notaire défilèrent 74 paysans qui, lentement, d'une main tremblante, apposèrent leurs signatures ou leurs empreintes digitales. Ce jour-là, les maîtres préparèrent les tables ; les adolescents, cavaliers expérimentés, allaient et venaient entre les marécages et l'école, amenant toujours plus de monde.

Francisco Daniel Quiroz a dix enfants. Les 3 aînés ont déjà abandonné les champs. Pour parler, don Francisco enlève son chapeau aux larges bords et dégage un front dont la moitié supérieure est blanche car le soleil n'arrive jamais jusque là !

« Ce que ça va devenir ! Lorsque nous pourrons semer tranquillement et vivre sur notre propriété, chacun

avec notre titre et nos animaux tout autour, s'émerveille-t-il. Ce ne sera plus comme avant, lorsqu'on nous changeait d'un lieu à un autre pour nous embêter et nous forcer à partir. »

Ils ne se sont pas fatigués et ils ne sont pas partis. Au bout de six ans de résistance, la consigne « Ne rien signer. Ne pas avoir peur des menaces ni de la police » est devenue réalité.

---

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2713.

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : [Pagina 12](#) (Argentine) le 14 février 2004.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.